

Reconsidérer la richesse Patrick Viveret

*Patrick VIVERET est philosophe de formation et conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Il fut mandaté, en 1988, par le Premier Ministre, **Michel ROCARD**, pour une mission sur l'évaluation des politiques publiques qui fit grand bruit.*

*Militant de longue date de l'Education Populaire, de l'économie sociale et solidaire, de l'écologie, directeur du Centre International **Pierre MENDES FRANCE**, il a été chargé en 2000, par l'ex Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire **Guy HASCOËT**, d'une mission sur les nouveaux facteurs de richesse.*

Son rapport de synthèse, "Reconsidérer la richesse", synthétisé ici, a été au cœur d'une rencontre internationale qui s'est tenue début Mars 2002, sous le parrainage du PNUD (programme des Nations Unies pour le développement).

1- Changer notre regard sur la richesse :

a. Le PIB n'est pas la richesse

Le rapport à la mesure est devenu obsessionnel dans nos sociétés occidentales. L'usage immodéré et imprudent des statistiques dans des sociétés qui confondent la réalité et les chiffres se retrouve dans tous les domaines.

L'actualité récente nous a fourni deux nouveaux exemples tristement spectaculaires de ce paradoxe : les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis et l'accident de l'usine AZF à Toulouse.

Dans le cas des attentats du 11 septembre 2001, " les personnes qui disposaient d'un moyen de communication comme un téléphone portable ont cherché à joindre leurs proches pour leur dire leur amour et non leur banquier ou leur chef de service pour connaître l'état de leur compte ou de leur carrière (...). Face à la mort, les deux passions les plus puissantes ne sont pas la richesse et la puissance mais le sens (et la connaissance) et l'amour (ou la reconnaissance). Ainsi, toute théorie de la valeur, au sens économique du terme, ne saurait être contradictoire avec une définition écologique et anthropologique des valeurs fondamentales ".

Le 11 septembre aussi, la réaction spontanée de nombreux citoyens fut de donner leur sang en signe de solidarité. " Face à l'épreuve, c'est en effet le don qui exprime le mieux la solidarité inter humaine et la capacité de confiance dans l'avenir ".

Les indicateurs monétaires envoient une tout autre information : " n'a de valeur que ce qui possède une capacité d'échange monétaire, ne peut entrer dans le lien social marchand qu'une personne disposant du sésame monétaire ".

Dans des " sociétés de marché " où ce qui n'a pas de prix en vient à être considéré comme sans valeur, le risque de confusion devient majeur.

b. Pour de nouveaux " fondamentaux " écologiques et anthropologiques

Les fondamentaux économiques ne doivent plus entrer " en contradiction avec ce qui conditionne la possibilité même de l'existence de l'économie : la présence d'êtres humains dans une biosphère et sur une planète vivable. Ils doivent permettre la création d'indicateurs écologiques et anthropologiques. Les premiers repèrent la qualité des biens écologiques vitaux tels que l'air, l'eau, la terre, la qualité globale des écosystèmes. Les seconds signalent les conditions sociales et sanitaires minimales en deçà desquelles la vie humaine peut être en danger ".

Suite à la catastrophe de Toulouse, le débat les risques induits par l'importance démesurée du transport par camion illustre la contradiction entre des indicateurs économiques (prix, rentabilité) qui ont renforcé cette tendance et des indicateurs écologiques (pollution, dégradation de

l'environnement) et anthropologiques (atteintes à la santé, accidents dus aux camions etc.) qui auraient dû conduire à privilégier d'autres formes de transport.

c. La fracture sociale mondiale est explosive

Le risque de crise de confiance du côté des bénéficiaires de l'économie rentière est redoublé par les effets de la crise sociale que produit cette économie très fortement inégalitaire. Les chiffres sont tristement explicites.

" On peut difficilement nier qu'il existe un lien entre le creusement des inégalités mondiales et la question centrale de la sécurité. Nombre d'êtres humains sont potentiellement dans la situation de considérer qu'ils n'ont rien à perdre, au minimum en émigrant illégalement, au pire en tuant ou en se tuant dans des actes de suicides meurtriers à l'encontre des symboles de la puissance et de la richesse. Ils sont une proie facile pour les entreprises terroristes, mafieuses ou sectaires ".

d. Des indicateurs plus nombreux mais peu utilisés sont apparus récemment.

La question sociale et environnementale constitue une préoccupation croissante et sa mauvaise prise en compte par les indicateurs monétaires et les systèmes de comptabilité a conduit à développer de nouveaux indicateurs sociaux, environnementaux, voire éthiques.

C'est d'abord dans le domaine environnemental, depuis le rapport Bruntland sur le développement durable et le sommet de Rio de 1992, que l'on peut constater une évolution qui fait apparaître les grandes tendances suivantes :

▶ Dans les institutions internationales. On constate une audience croissante des travaux du PNUD qui ont eu l'immense mérite, en s'inspirant des travaux du prix Nobel d'économie Amartya SEN, de replacer la croissance au service du développement humain. Ils ont ouvert une brèche majeure dans le temple de la pensée dominante.

Cette brèche favorise un regain d'attention pour les travaux d'autres institutions internationales : OMS (organisation mondiale de la santé), OIT, BIT (organisation et bureau international du travail), agences de l'ONU...

Une autre tentative mérite attention et débat : les travaux sur le " capital naturel ", le " capital humain " et le " capital social " soutenus et en partie financés par des institutions comme l'OCDE et la Banque mondiale.

▶ Au sein de l'Union européenne, surtout depuis l'intégration au traité d'Amsterdam (1997), du développement durable comme objectif de l'Union.

L'Agenda 2000 adopté à Berlin début 1999 fait ainsi évoluer la politique agricole commune en instaurant des exigences de protection de l'environnement.

On relève aussi l'élaboration en cours d'indicateurs environnementaux.

" L'idée la plus féconde paraît être celle de la création d'indicateurs de " dissociation " (ou de " découplage ") destinés à mesurer l'écart entre ces nouveaux repères et les indicateurs monétaires. On conçoit par exemple que dans un domaine comme le transport routier il existe un décalage énorme entre les informations positives provenant des indicateurs monétaires (prix, rentabilité, productivité) et les indicateurs environnementaux et sanitaires qui enregistrent les effets destructeurs sur l'environnement ou la santé de ce type de transport ".

L'Union a aussi adopté une nouvelle stratégie pour " devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable

accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale (Conclusions de la présidence, Conseil de Lisbonne, mars 2000).

Une série de 35 indicateurs structurels a été présentée au Conseil de Stockholm en mars 2001. Le Conseil identifie de nouvelles priorités en matière d'indicateurs concernant la lutte contre l'exclusion sociale, l'écart de salaires entre hommes et femmes, la qualité de l'emploi, le nombre de doctorats en science et technologie...

La fiscalité, dans cette perspective, devient un instrument de transition : principe pollueur payeur, taxation des produits énergétiques, suppression progressive (à l'horizon 2010) des subventions à la production et à la consommation des combustibles fossiles...

" L'effort européen, on le voit, est réel même s'il est peu connu et si les décisions publiques et privées sont encore loin de s'en inspirer effectivement ".

► En France, sur le plan de l'action publique. Sur le plan historique, dans ses prémisses, la comptabilité nationale française s'est fortement inspirée de la comptabilité matérielle soviétique : il s'agissait de développer une comptabilité monétaire mais en partie non marchande

La première véritable mise en question est née du sort (nul) réservé au traitement des tâches domestiques non marchandes dans la comptabilité nationale. Au sein de l'Insee, Annie Fouquet et Ann Chadeau, deux chercheuses, avaient mis en évidence que le temps global de vie consacré au travail domestique était sensiblement supérieur au temps global consacré aux activités dites " économiques " et qu'il devrait donc entrer dans la comptabilité nationale.

Le second pilier de la contestation du PIB fut la question environnementale et tiers-mondiste : l'exploitation des forêts, par exemple, apparaissait positivement dans le PIB alors que la destruction écologique et ses conséquences, en particulier dans les pays du Sud, n'était pas prise en compte.

De là est né un compromis qui consistait à ne pas toucher au cadre central du système comptable mais à y ajouter des " comptes satellites ". C'est dans cet esprit que fut décidée la création d'une " commission des comptes " au Ministère de l'environnement.

Au terme d'un débat houleux, refusant d'additionner des prix d'observation et des prix virtuels, la majorité de cette commission opta pour un calcul du " coût des facteurs " (par exemple les dépenses publiques engagées pour la protection ou la restauration de l'environnement).

Une révolution conceptuelle fut introduite avec le concept de développement soutenable (rapport Bruntland) dont l'une des hypothèses centrales est que la médiation sociale peut transformer un jeu à somme nulle entre l'économie et l'environnement en un jeu à somme positive.

On assiste aussi à un renouveau de la problématique des indicateurs sociaux. Des études se développent sur les conditions d'un meilleur usage par les décideurs publics.

► Dans les entreprises : la question croissante de la responsabilité sociale. L'idée commence à se faire jour que l'entreprise est aussi comptable de son impact environnemental et, qu'à ce titre, une ligne exprimant le résultat de son bilan écologique et son bilan social global devrait compléter son résultat monétaire classique.

Cinq catégories d'outils accompagnent cette évolution : codes de conduite ou " chartes éthiques ", labels, normes, rapports " verts " ou " sociaux " ou " bilans sociétaux ", agences et systèmes de notation.

► Dans le secteur de l'Economie sociale et solidaire : "L'économie sociale et solidaire est directement

concernée par le changement de critères qui handicape les acteurs s'inscrivant dans une perspective économique non lucrative". Ses structures de coordination cherchent à créer une "agence européenne d'indicateurs socio-éthiques" et ont développé des outils du type "bilan sociétal".

► Du côté associatif. Au Québec, exemple du bouillonnement associatif autour de ces questions, les députés et les ministres ont été invités par des associations à organiser un "carrefour de savoirs" sur les finances publiques et la pauvreté. Pendant plusieurs mois, des échanges ont effectivement eu lieu. Ont été initiées des recherches sur un "produit intérieur doux" et sur la distinction à établir entre "dollars vitaux" et "dollars flottants", spéculatifs.

Tout à la fin de son rapport, de retour du forum social de Porte Alegre 2002, Patrick VIVERET signale aussi "un projet d'indicateur synthétique alternatif au PIB proposé par un collectif, au sein duquel travaille un ancien responsable de la banque mondiale John O'CONNOR. Cet indicateur, et le logiciel conçu pour l'élaborer peut mettre en évidence sous une forme graphique l'ensemble des données sociales, écologiques et économiques d'une collectivité qu'il s'agisse d'une ville, d'un pays ou d'un groupe de pays comme l'Union européenne".

Bien d'autres initiatives sont sorties de la "société civile et civique mondiale en émergence :

- systèmes à base d'échange de savoirs comme le Mouvement des réseaux d'échange réciproques de savoirs (MRERS)
- systèmes d'échange ou de crédits-temps connus aux Etats Unis sous le nom de "time dollar", au royaume Uni sous le terme de "fair bank" en Italie initié par des femmes créatrices de banques ou de bureaux de temps qui ont désormais des équivalents en Europe du Nord et en France;
- systèmes quasi monétaires de type SEL (systèmes d'échange locaux), LETS (local exchange trade system) ou comme nous le signalions plus haut de type "troc multiréciproque" comme en Amérique Latine".

Trois zones de fragilité limitent ces avancées :

*** La dispersion**

*** Des écarts entre les intentions et les pratiques**

*** Un manque d'ambition pour changer globalement de système, en particulier du côté des pouvoirs publics.**

2- Définitions et concepts :

a. Valeur et Richesse

A compléter...

b. Monnaie

La monnaie entre échange et domination

La monnaie ne facilite l'échange que pour ceux qui en disposent. Pour les autres, les pauvres, elle le limite. Ce paradoxe a été théorisé par **MARX**. Il provient de ce processus de "fétichisation" qui consiste à transférer la valeur de l'échange entre humains sur la monnaie elle-même, d'autant plus que le support de métaux précieux pouvait laisser croire que la monnaie était en elle-même une richesse. Organisée par les dominants, la rareté de la monnaie "oblige les dominés à n'utiliser qu'une faible partie de leur potentiel d'échange et d'activité. Cette question est d'autant plus décisive que l'économie mondiale est aujourd'hui doublement menacée par l'insuffisance de monnaie à un pôle et par son excès à l'autre". L'éclatement répété de "bulles financières" spéculatives pourrait précipiter le monde dans le chaos. La redistribution fait ainsi cruellement défaut au niveau mondial.

Pour une approche anthropologique de la monnaie

Marcel MAUSS et **Karl POLANYI**¹ ont montré que l'échange monétaire n'est qu'une des formes possibles du rapport entre les êtres humains. Pour aimer ou pour haïr il n'est nul besoin de monnaie. De même, la monnaie n'est pas nécessaire si le désir, entendu comme l'attraction qu'exerce un projet, un objet ou un être, est suffisamment fort. L'argent ne peut vaincre non plus une répulsion, si elle est absolue.

La monnaie se situe dans l'espace intermédiaire entre amour, haine, désir et répulsion. Quand il y a à la fois désir et confiance collectifs dans un échange, on est en présence de monnaies de proximité (ou de solidarité). Si l'objet de l'échange suscite la répulsion, la monnaie va être un vecteur de domination, voire de violence. *" Par exemple le ramassage d'ordures peut répugner aux deux protagonistes mais l'un a les moyens de le faire réaliser par autrui soit par des moyens de contrainte soit en achetant son service. C'est dans cette zone que ce que les économistes nomment les " coûts de transaction " vont être les plus forts. Il faudra beaucoup d'argent pour réaliser un projet qui n'intéresse pas les acteurs qui doivent le mettre en œuvre et qui n'ont pas confiance en ses commanditaires ".*

" L'entreprise est pour l'essentiel confrontée à la première question, celle des coûts de transaction monétaires mais elle doit aussi gérer en son sein le rapport au pouvoir (modèle hiérarchique ou coopératif).

L'Etat est d'abord affronté à la seconde question, celle du pouvoir, mais il cherche de plus en plus souvent à compenser par la monnaie ses coûts de transaction dus à sa bureaucratie. Il se trompe alors de cible en croyant que l'importation d'un modèle "managérial" en son sein est de nature à régler le problème. Le plus souvent même, il l'aggrave car il atteint la part d'attachement aux valeurs du service public qui subsiste chez les agents et entretient la défiance par la mise en concurrence. Dans les deux cas on pourrait montrer que le modèle le plus efficace est celui d'une entreprise mobilisant, sur son projet, le désir de ses membres dans un climat de confiance et un Etat suscitant l'intérêt de ses agents au service de projets publics dans un climat de coopération ".

Monnaies Yin, monnaies Yang

Bernard LIETAER, ex directeur de la banque centrale de Belgique a théorisé la double face de la monnaie (confiance et défiance) dans *Le Mystère de la monnaie* et dans *Le futur de la monnaie*. Selon lui, il existe deux sortes de monnaies :

- ▶ Les monnaies Yang (Euro, Dollar, etc.) dont l'émission est basée sur la hiérarchie. Elles mènent à la centralisation, l'accumulation, sont rares et créent la compétition.
- ▶ Les monnaies Yin sont égalitaires, disponibles en quantité illimitée, encouragent la coopération entre les utilisateurs et la décentralisation des systèmes d'échanges. Elles ont toujours existé sous forme d'économie de dons : échanges de cadeaux, de services, de savoirs...

Deux voies de réforme, complémentaires, sont ainsi ouvertes :

La première passe par " la mise en place de régulations internationales et la lutte contre les réservoirs d'argent mafieux ou terroriste que sont les paradis fiscaux, l'organisation d'un système de désincitation à l'égard du financement d'activités socialement et écologiquement destructives (et/ou d'incitation pour des activités reconnues socialement et écologiquement utiles) ".

L'autre consiste " à favoriser, et au minimum à autoriser, les formes d'échange, monétaires ou non monétaires, qui sont fondées sur la confiance plus que la défiance et qui favorisent l'échange de proximité dans l'espace et dans le temps" : systèmes d'échange non monétaires, monnaies affectées, systèmes de type SEL, projet SOL...

¹ **Marcel MAUSS** : essai sur le don, Paris, PUF. **Karl POLANYI** : la Grande Transformation, Gallimard, Paris.

"il ne s'agit pas de monnaies substitutives à la monnaie officielle, ce qui serait totalement irréaliste, mais de monnaies complémentaires". Une de leurs fonctions est d'exercer "une pression sur la monnaie officielle pour qu'elle soit elle même davantage un vecteur de "doux commerce" (on dirait aujourd'hui de "commerce équitable") plutôt qu'un vecteur de violence sociale".

c. La mesure de la richesse :

La mesure n'est plus considérée comme un simple outil mais comme une véritable finalité : "calculer, comme le montrera HUSSERL, c'est mettre hors circuit tous les modes du penser et toutes les évidences qui ne sont pas indispensables à la technique du calcul (André GORZ, dans une réponse au rapport d'étape).

3- propositions et perspectives

a. Tout indicateur est un choix de société !

La question du "système d'acteurs" est posée par VIVERET. "Du côté des entreprises, la prise en compte d'indicateurs sociaux, environnementaux et éthiques, n'est devenue d'actualité qu'à partir du moment où un certain nombre d'actionnaires ont exigé un minimum de garanties quant à la nature des bénéficiaires de leurs placements". "Les "nouveaux" facteurs de richesse placés spectaculairement sur le devant de la scène économique par la mutation informationnelle et la "révolution du vivant" que sont la vie et l'intelligence sont aussi, paradoxalement, les plus anciens".

➤ L'enjeu décisif du temps

"Si l'on cherche cependant un indicateur principal (...), il est probable qu'il faille accorder une attention particulière aux comptabilités exprimées en temps (...). Elles peuvent permettre non seulement l'échange mais aussi l'épargne et le crédit ce qui ouvre la possibilité de transformations profondes dans la manière d'aborder des problèmes majeurs tels que la retraite, la formation continue, la réduction du temps de travail ou l'organisation ambitieuse d'un temps civique et social en partenariat avec les associations (...). La principale question, dans cette perspective, est d'éviter de basculer dans une obsession de la mesure, plus large encore que celle de sa forme monétaire, et de sauvegarder le droit au secret du temps de vie privée".

➤ Indicateurs écologiques et anthropologiques

Outre le temps, on pourrait retenir :

- ☒ des indicateurs de nuisance et de destruction des ressources vitales de la planète ;
- ☒ des indicateurs démographiques (causes de mortalité, de maladies, d'accidents, de stress, de rupture des liens sociaux...).

➤ Le lien entre indicateurs, monnaie et systèmes d'échange

"La réflexion sur "les monnaies sociales" destinées à redonner à la monnaie sa fonction positive de facilitation de l'échange et de création d'activité est donc d'actualité. (...) Il s'agit de réinscrire la monnaie comme un cas particulier(...), des systèmes d'échange. "

➤ La nécessité de compter autrement et le droit de ne pas tout compter

"La nécessité de compter autrement ne doit pas conduire à aggraver encore l'obsession de la mesure qui constitue une pathologie dangereuse des sociétés de marché".

(...) "Lorsque des activités sont dangereuses pour la santé physique ou mentale des humains ou pour leur environnement elles doivent être dévalorisées. C'est seulement si elles font la preuve que leur apport est supérieur à leur contre productivité (ou que leur absence générerait une contre productivité supérieure à leur existence) que cette valeur négative peut être compensée. La fiscalité peut être, dans cette perspective, un outil efficace fonctionnant sur un système global de type

bonus/malus ".

- La nécessaire relativisation de la sphère économique

L'argent, l'économie, la monnaie ne sont pas tout. Ce qu'il y a d'autre (la vie, l'amour, la nature, la mort...) doivent entrer en ligne de compte dans la définition ou l'appréciation du développement ou du bonheur humains.

- La responsabilité publique

Les effets de la mondialisation couplés avec ceux de la mutation informationnelle et de la révolution du vivant nous conduisent à réexaminer radicalement le statut de la religion, l'économie, la politique dans leurs fonctions pacificatrices des sociétés. La question devient celle de l'humanité dans son ensemble confrontée à la préservation de sa planète et uniquement menacée par elle même. Comment traiter la *"barbarie intérieure"* ?

"Le libéralisme a raison quand il estime que la liberté et l'échange sont les deux conditions de la démultiplication de la richesse. Mais il est aveugle quand il oublie que cet échange et cette liberté ne sont sources de richesse que pour autant qu'il s'agit d'un échange égal et d'une liberté partagée".

Mais l'Etat régulateur lui-même s'est parfois montré source d'oppression. *"Les "coûts de transaction", qui signent la mauvaise qualité de l'échange, se situent autant du côté de l'entreprise et du marché que du côté de l'Etat et de la société politique. Si l'acteur public veut exercer pleinement son rôle de régulateur pacifiant, il doit donc lui même s'interroger sur l'usage qu'il fait de son pouvoir".*

b. Axes de transformation

1. Créer les conditions d'un autre regard sur la richesse

- favoriser la réappropriation du vocabulaire de la richesse et de la valeur ;

- utiliser d'autres supports que les mots et les chiffres pour faire découvrir des richesses invisibles dans les comptabilités ;

- donner la parole aux acteurs pénalisés prioritairement par la vision dominante de la richesse en particulier les pauvres et les exclus, les femmes et les associations".

2. Créer les conditions d'un débat public

La publication de ce rapport, sa traduction, l'organisation de conférences et rencontres internationales régulières, de rencontres publiques décentralisées, un forum de discussion sur Internet, ou des conventions partenariales d'objectifs entre collectivités et associations peuvent y contribuer.

3. Réalisation d'un rapport français sur le développement humain durable.

4. La France pourrait proposer à ses partenaires de l'Union européenne l'établissement d'un rapport annuel sur le développement humain durable.

La France devrait également proposer de mettre à l'ordre du jour des travaux des Nations Unies l'élaboration d'une réforme du système de comptabilité nationale (SCN) et œuvrer pour la subordination du droit commercial aux droits humains inscrits dans la déclaration universelle.

5. Développement de mécanismes incitatifs en faveur de la prévention et de la limitation des destructions:

* Construire une comptabilité analytique des ressources publiques (Etat, collectivités locales, sécurité sociale) afin de repérer la part des ressources provenant de destructions écologiques sanitaires ou sociales.

* Utiliser l'élaboration des indicateurs de destruction afin d'utiliser ces ressources à des actions de prévention et de limitation des risques.

6. un projet de monnaie sociale, une grande initiative sur les temps sociaux

* Etudier la faisabilité puis expérimenter une monnaie sociale sur support électronique généralisant et simplifiant l'ensemble des titres ou chèques déjà autorisés par les pouvoirs publics et étendant cette logique à tout échange effectué par des services publics, sociaux, des associations ou des entreprises reconnues comme remplissant des fonctions d'utilité sociale par leur statut, leur objet ou leur pratique.

* Etudier la faisabilité et expérimenter une "comptabilité-temps". Des dispositifs déjà existant tels le crédit d'épargne temps pourraient trouver leur place dans une grande loi sur les temps sociaux à l'image de ce qui s'est fait en Italie. Dans la même perspective il serait utile d'ouvrir la possibilité de s'acquitter de sa contribution publique en temps et d'ouvrir au sein de la fonction publique un droit à congé civique.

7. Un Etat socialement et écologiquement responsable

"La France devrait prendre l'initiative d'un examen attentif de toutes les dispositions ou décisions publiques qui contreviennent à l'exigence de responsabilité écologique et sociale".

- ☐ Poursuite de l'avancée de la réforme de la loi organique sur les finances publiques qui doit aboutir d'ici 2006.
- ☐ Transformation du Ministère de l'Economie et des Finances en un Ministère de l'Economie plurielle qui devrait engager la réforme de la commission des comptes de la nation et préparer tous les cinq ans avec le Parlement un grand débat d'évaluation des richesses de la nation.

« Comprendre que nous vivons dans "des sociétés matériellement riches mais à ce point déprimées, comme l'avait annoncé KEYNES², qu'elles ont en permanence recours à l'excitation du dopage sous toutes ses formes y compris monétaires pour compenser leur mal être (...). L'utopie du capitalisme consiste à croire que, grâce à la main invisible du marché, les vices privés se transformeront en vertus publiques : la réalité nous administre en permanence la preuve du contraire : la corruption privée dégénère en corruption publique, la "lucrativité" élevée au rang de fin dans l'économie finit par contaminer les autres formes de lien social. »

Sortir positivement de la société de marché ?

"Sommes nous prêts à sortir "par le haut" de cette "société de marché" qui chosifie les rapports sociaux, marchandise le vivant et l'intelligence, cherche à étendre le "life time value" (for money) à l'ensemble du temps de vie (...).

La mondialisation "n'a jamais pensé la question de la régulation mondiale sous sa double face écologique et humaine. Or c'est ce rendez vous qui est désormais devant nous(...). Les ressources innombrables que la vie et l'intelligence humaine ont su créer n'ont pas de véritable obstacle physique, mais un redoutable adversaire psychique : celui qui naît de la peur et du désir de possession ou de domination.

Face aux jeux guerriers que développe cette logique, l'économie sociale et solidaire propose une autre réponse : celle des jeux coopératifs".

² En 1930, à la fin de ses "essais sur l'économie et la monnaie", KEYNES évoque dans un dernier chapitre prophétique les risques de "dépression nerveuse" collective générés par l'abondance de biens sans mutation culturelle.